

demain matin, à 9 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet, on arrêtera définitivement les termes de la déclaration qui sera lue aux Chambres lundi.

Un démenti de M. Poincaré
Paris, 24 juin. — L'Agence Havas communique la note suivante : « Un journal du matin rapporte une conversation que M. Poincaré aurait tenue au Palais, et dans laquelle il aurait dit que l'idée matrasse du conseil des ministres de l'interdire toutes ses forces au jugement à intervenir du conseil de guerre de Rennes.

Le Président de la République à la tombe de M. Carnot
Paris, 24 juin. — Aujourd'hui 24 juin, anniversaire de l'assassinat du président Carnot, le président de la République, accompagné par le général Bailloud, M. Combarieu et le commandant Bon, s'est rendu ce matin au Panthéon, pour déposer une couronne sur la tombe du président Carnot.

Après avoir passé quelques instants devant le sarcophage, M. Carnot a quitté le Panthéon à dix heures. Il n'y a pas eu d'incident.

Un ordre du jour du nouveau préfet de police
Paris, 24 juin. — M. Lépine vient d'adresser aux agents un ordre du jour dans lequel il leur recommande d'être patients, disciplinés et d'obtenir avec le sentiment du devoir accompli.

LA VUE conservée et améliorée
par l'emploi des verres en silice-chromatiques. Pince-nez et Lunettes nouveaux systèmes ne tombant ni blessant le nez. Verre en cristal de roche axe. Lunetterie et optique. Baromètres. Thermomètres. Lunettes, Loupes, Complétoirs, Yeux artificiels, etc., etc. Lunettes depuis 2 fr. 25. — Place de l'Église, 26. — DEPUIS 25 ANS. — L'OPTOMETRE, JOSE, opticien-spécialiste, 49, Grande-Rue, Roubaix. 46765

CHAPPELLERIE FRANÇAISE & ANGLAISE
E. DESMET
RUE DE LA GARE

LA CENTRALE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
VINS ET SPIRITUEUX
33, Rue Blanchemallo, ROUBAIX
Seule Société coopérative distribuant à ses actionnaires 95 0/0 des bénéfices nets et accordant immédiatement 25 0/0 sur le montant des factures.

RESTAURANT DE LA BRASSERIE DU NORD
Dîners et soupers à 1 fr. 25, 1 fr. 50 et 2 fr., de 11 à 3 heures et de 6 à 10 heures. Service par petites tables.

COMPTOIR DE Bijouterie - Horlogerie - Lunetterie
SPECIALITÉS POUR MARIAGE
Alliances or, platine, argent, 18 karats, etc. Orfèvrerie, bijoux, etc.

BULLETIN FINANCIER du samedi 24 juin
Paris, 24 juin. — Les cours de faiblesse qui agissent sur la Bourse ont, pendant la séance d'hier, quelque peu perdu de leur intensité ; les différences de la journée témoignent qu'un certain raffermissement du marché a lieu. Il y a huit jours, plusieurs autres fonds étrangers ont regagné une

ANNONCES LEGALES
Etude de M. Léon POISSONNIER, notaire à Roubaix.
FORMATION DE SOCIÉTÉ
Suivant acte reçu par M. Léon POISSONNIER, notaire à Roubaix, le 24 juin 1899, ont été constitués une société en commandite simple, dite « Société de Commerce et d'Industrie », dont le siège est fixé à Roubaix, rue de la Gare, n° 93.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ
D'un acte sous-seings privés en date à Roubaix du 23 juin 1899, y enregistré (n° 2), le 23 juin 1899, 196 case 202, par M. le notaire Victor Halley qui a percé 15 fr. 43 centimes pour droits et décimes. Ledit acte déposé.

partie de ce qu'ils avaient perdu depuis le commencement de la semaine. Pourquoi cette reprise ? Nous ne saurions le dire. Peut-être est-elle due aux rachats des vendeurs qui ont considéré la réaction comme virtuelle arrêtée par la constitution du ministère Waldeck-Rousseau.

Quant aux rentes françaises, il s'en fait de beaucoup que la journée leur ait été bonne : les cabinets de l'épargne de ce côté ne sont pas sans crainte d'attendre le résultat de la séance de demain. Les dispositions sont toujours les mêmes qu'hier et plus accentuées dans le même sens à cause de la fermeture du dimanche ; qui oserait dans les circonstances actuelles contester une position pendant vingt-quatre heures et nous laisser les chances des surprises que la politique nous réserve ?

Les cours s'élevaient parce que les réalisations se multiplient ; il ne saurait en être autrement dans l'attente des interpellations de lundi. Les recettes de nos Chemins pour le vingt-troisième semaine de l'exercice 1899 sont inférieures de 94,000 fr. à celles de la semaine correspondante de 1898 et réduites à 45 millions 233,000 fr., la plus-value du réseau au 10 juin. (Univers.)

DERNIÈRE HEURE

LA SÉANCE DE LUNDI

Une demande d'interpellation sur la politique générale du Cabinet. — Quelles mesures prendra le Gouvernement ?

Paris, 24 juin. — M. Ernest Roche, député de Paris, a adressé une lettre au président de la Chambre pour lui demander de son intention d'interpellation sur la politique générale du nouveau Cabinet.

Dans les couloirs de la Chambre, les circulaires de M. Waldeck-Rousseau au général de Galliffet étaient très commentées. L'impression était que la conclusion du débat de lundi dépendra absolument des mesures qui seront vraisemblablement arrêtées dans le conseil des ministres.

On n'est pas encore fixé sur le nombre des officiers supérieurs qui seront atteints par les mesures que le gouvernement se propose de prendre, avant lundi, le nouveau cabinet. On assure dans les rangs des amis du gouvernement, que ces mesures seront si simples mesurées d'ordre et n'excéderont pas les limites dans lesquelles il a le devoir de se tenir.

Le groupe des républicains progressistes se réunira demain matin à dix heures au Palais Bourbon pour délibérer sur la situation.

Le groupe de l'Union progressiste, (Isambert) a voté un ordre du jour disant qu'il a confiance dans la fermeté du gouvernement, qu'il s'agit de l'interpellation et de l'interpellation, assurer la défense et le respect des institutions républicaines.

Les bruits qui courent
Paris, 24 juin. — Indépendamment des mesures imminentes de révoications qui vont être prises contre les magistrats du parquet, on annonce hier au Palais que le nouveau ministère se propose d'ordonner des poursuites au siège de certains journaux militaires et au domicile de plusieurs membres de la Chambre des députés.

M. Lénou Bourgeois vient d'exprimer lundi de la Haye, pour inviter ses amis à voter pour le ministère.

M. Poincaré a déclaré qu'il votera pour le ministère. M. Lénou Bourgeois a fait des ouvertures pour modifier le Cabinet de M. Isambert, chef de l'Union progressiste. On sait quelle attitude le groupe vient de prendre.

La typhique du groupe progressiste consistait, nous assure-t-on, à laisser faire les radicaux et de n'intervenir qu'en cas d'incident.

Dans ce cas, ce serait M. Méline lui-même qui aborderait la tribune.

La situation et les journaux de dimanche matin
Nous donnons ci-après des extraits d'articles qui se sont publiés, dimanche matin dans les journaux de Paris.

On sait que ces journaux n'arrivent à Roubaix qu'à deux heures de l'après-midi.

Paris, 24 juin. — De l'Écho de Paris. — de demain dimanche. « Puisque la volonté d'écarter, pendant un temps plus ou moins long, le contrôle du Parlement existe, il faut s'en préoccuper, d'abord parce qu'elle est la plus grave question qui se pose, et ensuite, à la veille de la séance de lundi, les députés.

« A eux de se demander s'il est possible d'abandonner, pendant quelques mois, à M. de Galliffet, l'impunité sur laquelle il compte pour se maintenir au pouvoir, et si les intérêts du commerce et de l'industrie d'une nation déjà si éprouvée.

Dans le même journal, M. Quesnay de Beaurepaire écrit : « On a commenté dans l'intérieur d'un individu de la justice civile ; on finit par un coup d'État, par la justice militaire.

« En fin, à ceux qui agissent de la sorte, j'ai le droit de dire : Vous savez tous que l'État est un contrat, un contrat non émané de la volonté de quelques individus, mais un contrat qui a pour objet l'exploitation d'une industrie, et que tout ce qui se rattache à cette industrie.

« Que la liquidation en sera faite par les associés conjointement et séparément. LEFÈVRE-GHILLAIN, A. PESSEZ.

Etude de M. VALENDUQU, notaire à Lanuoy.
Suivant acte sous-seings privés, en date à Roubaix du dix juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lanuoy le dix sept juin 1899, folio 26, case 4.

« Un acte sous-seings privés en date à Roubaix du dix juin 1899, enregistré le dix sept juin 1899, folio 26, case 4.

« Un acte sous-seings privés en date à Roubaix du dix juin 1899, enregistré le dix sept juin 1899, folio 26, case 4.

« Un acte sous-seings privés en date à Roubaix du dix juin 1899, enregistré le dix sept juin 1899, folio 26, case 4.

« Il a valeur, bien que vigoureux et excellent tireur, une infirmité de vue pour échapper, en 1870, à la garde mobile. Incorporé quand même, plus tard, dans les mobilisés de la Loire, il se trouva en compagnie de ses camarades de Saint-Nazaire et ne s'éloigna que de sa seule fois de cette sorte retraité pour pouvoir toucher une indemnité d'entrée en campagne.

« Quoi qu'il en soit, les révélations suivantes sur les intentions du général de Galliffet : « A propos de l'attitude que prendrait le général, il nous faut noter, dit le Gaulois, le bruit qui a couru, hier soir, dans les journaux.

« Aujourd'hui ou demain paraîtront, sous une forme qu'on ne dit pas, une importante déclaration du général de Galliffet, déclaration dans laquelle il témoignera de sa disposition bien éloignée de celles que lui prêtent les ennemis de l'armée.

« Le nouveau ministre de la Guerre se considérant, dit-on, comme le défenseur naturel de ses anciens compagnons d'armes, serait absolument résolu à ne pas tolérer plus longtemps, la campagne d'injures et d'outrages qui se poursuit contre eux depuis de longs mois.

« Quant aux propositions dirigées contre les officiers généraux ou supérieurs, dénoncés par les journaux socialistes, on se trompe ; il envoie le général Rogot à un poste qu'il considère comme un poste d'honneur ; il en sera de même pour le colonel de la brigade de cavalerie, qui sera appelé à la tête d'un autre régiment, sans aucune punition disciplinaire.

« Le ministre n'a pas à occuper du colonel Rigollet, ce dernier ayant sollicité la liquidation de sa pension de retraite.

« Quant au lieutenant-colonel de Couberlin, il n'est absolument le propos qui lui ont été prêtés, et c'est à sa demande qu'une enquête est ouverte à ce sujet.

« Enfin, pour ce qui concerne le commandant Carrière, commandant de la brigade de cavalerie, et le capitaine de Rennes, le ministre, tout en considérant qu'il a eu tort de se laisser influencer, aurait décidé de le maintenir dans ses fonctions, afin d'éviter toute mesure qui pourrait ressembler à un acte de persécution.

« Nous publions ces renseignements sous toutes réserves, dit en terminant le Gaulois.

« Le Journal de demain publie une interview d'un de ses rédacteurs, qui a été très nettement affirmé par lui-même. Celui-ci a déclaré qu'il était inexact qu'il ait l'intention de déplacer le général Zurlinden et de mettre à la retraite d'office ou en disponibilité les généraux de Boisdreuil, Goussé et Pelletier.

« J'ajoute, a dit le général, que le nom de ces quatre généraux n'est même pas prononcé au conseil des ministres, et que s'ils sont nommés, ce sera uniquement en raison de leur mérite et de leur valeur, et pour le moment, auraient le caractère de persécution.

« Les agissements du syndicat
Paris, 24 juin. — Il paraît que M. Audiffert, député de la Loire et président de l'Association nationale républicaine, a été l'objet de mêmes sollicitations que M. Dujardin-Beaumez. M. Audiffert se proposerait de raconter, à la tribune, les propositions qui lui ont été faites.

« La pancarte du colonel
Paris, 24 juin. — Une feuille dreyfusiste affiche le colonel La Tour d'Auvergne, commandant la 112e régiment de ligne à Antibes, sur la pancarte placardée dans chacun des escaliers de la caserne conduisant aux chambres, la pancarte imprimée suivante :

« Le colonel commandant le 112e régiment espère que les militaires sous ses ordres, ne lisent jamais les feuilles qui insultent quotidiennement l'armée nationale, notamment : la Petite République et l'Aurore, pour ne citer que celles-là.

« Une enquête au « Radical »
Paris, 24 juin. — M. Cochet, chef de la sûreté, a écrit à M. Victor Simond, directeur du Radical, pour lui demander les noms des personnes qui se trouvaient, le 11 juin 1899, au Grand-Prix, à sept heures du soir, sur le balcon de ce journal et qui criaient : assassins ! assassins ! aux gardiens de la paix postés dans la rue Montmartre, des socialistes qui manifestaient.

« M. Simond, dans sa réponse à M. Cochet, s'est inscrit en tête de la liste, et a déclaré qu'il était également inscrit MM. Cochet, Sigismond Derray, et toute rédaction du Radical.

« M. Mathieu Dreyfus à Rennes
Rennes, 24 juin. — M. Dreyfus, arrivé aujourd'hui à Rennes, est descendu dans un hôtel par Mme Dreyfus, rue de Châtillon. M. Adam, parent de Dreyfus, n'a fait que passer et est reparti immédiatement pour Brest. Un nouveau renfort de gendarmerie est arrivé. La ville est calme.

« Une réunion froyaliste mouvementée. — Invasion d'anarchistes. — Dix blessés. — Cinq dévoués.
Paris, 24 juin. — Le comité de la Jeunesse royaliste a eu une réunion mouvementée, ce soir, à la réunion mensuelle, rue Croix-Nivert. Dès l'ouverture de la séance, des anarchistes ont fait irruption dans la salle et ont commencé à crier : révolutionnaire de l'arrondissement.

« Une bagarre très violente en est résultée, des coups de cannes ont été échangés ; le combat n'a pris fin que quand M. Alfred Bédouin, cabaretier, a fait intervenir tout ce qu'il avait de sa force.

« La représentation de la pièce de J. Salaty : « Les Jésuites ».
Paris, 24 juin. — Ce soir à ce lieu, au théâtre des Bouffes du Nord, la première représentation de la pièce de M. Gustave Salaty, intitulée : Les Jésuites.

« Cette représentation, purement privée, avait été organisée sous les auspices de la Loge maçonnique La Liberté, et tous les places étaient occupées par des franc-maçons, revêtus de leurs insignes.

« On s'imagine aisément quelle peut être la valeur de la pièce ; et quel succès elle a obtenu auprès de ce public très sur le vole.

« Au dehors, la police avait jugé à propos de ne prendre aucune mesure d'ordre ; heureusement, aucun incident n'est produit. En ce qui concerne le matin, ou la pièce doit être donnée en représentation publique ?

« Les fêtes de Hoche
Versailles, 24 juin. — Ce soir à ce lieu, à Versailles, à l'Hôtel des Réservoirs, le banquet annuel donné à l'occasion de l'anniversaire de Hoche, sous la présidence du maire de Versailles.

« Parmi les convives, citons, notamment, M. le général de Wimpfen, le préfet de Seine-et-Oise, M. Hausmann, député, etc.

« Le général, après avoir retracé les vertus héroïques de son ancêtre, a prononcé un discours dans lequel il a retracé les vertus héroïques de son ancêtre.

« Article 60. — Tout porteur de parts a le droit de se retirer de la société, en prévenant le conseil d'administration au moins un mois d'avance.

« Article 61. — L'Assemblée générale a le droit de décider au scrutin secret et à la majorité absolue des voix, les intérêts présents ou appelés par lettre commandée adressée huit jours au moins avant la réunion, et trois jours au moins avant la réunion, et comme il est dit à cet article.

« Article 62. — Le départ des sociétaires cesse d'avoir lieu lorsque le résident est en mesure de présenter le minimum fixé par les statuts.

« Hoche, il a fait ressortir le grand exemple qu'elles présentent à la génération française.

« La foule dans une salle de meca
Un tué — Neuf blessés
Berlin, 24 juin. — Un terrible accident s'est produit à Duedinghausen (Westphalie) ; la foule est tombée dans une salle où se trouvaient assis des gens d'une meca. Un des assistants a été tué sur le coup ; neuf autres personnes ont été paralysées. L'état de plusieurs d'entre elles est grave.

« ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Florimond Philipp, rue Turpin, cour Saint-Joseph, 45. — Robert Klislaens, rue Courbet, maisons Florquin. — André Duclombier, rue d'Alsace, 65. — Charles Lejeune, rue de Tourcoing, 134. — Armande Debruyne, 25 ans, cuisinière, rue Charles, 23. — Victor Bovermans, 32 ans, tisserand, à Tourcoing, et Hélène Mispereux, 26 ans, tisserand, rue Solferino, cour Ghyselneck, 3.

« Déclarations de décès. — Rosalie Eygen, 40 ans, boulevard Beaurepaire, 29. — Victor Picard, 43 ans, rue de l'Espérance, 46. — Germaine Vandevandeu, 4 mois, rue de la Guinguette, cour Mésure, 34. — Angèle Coussard, 42 ans, Cour Campagne, 54. — Marie Laurin, 81 ans, rue de l'Hospice, Julie Masurel, 77 ans, rue Blanchemallo, 26. — Félix Vandevandeu, 50 ans, rue de la République, 43. — Madeleine Peeters, 3 ans, rue de la Guinguette, cour Mullier, 5.

« Publications de mariage. — Ernest Bonte, 24 ans, charpentier, et Marie Vermeire, 28 ans, sans profession. — Alfred Danche, 26 ans, douanier, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

« Déclarations de décès. — Augustine Haquette, 71 ans, rue de l'Épinoite, 30.

« WATRELOS. — Déclarations de naissances du 24 juin. — Fernand Nys, rue Carnot, et Martine Dujardin, Crétinier. — Georges Dreyfus, 24 ans, sans profession, et Angèle Verbeke, 28 ans, sans profession. — Julien Perot, 25 ans, manoeuvre au chemin de fer, et Léonore Serin, 31 ans, couturière. — Arthur Metgy, 26 ans, employé de commerce, et Catherine Atillon, 23 ans, sans profession. — Jules Urlicie, 25 ans, rentier, et Marie Perot, 20 ans, couturière. — Alois Veriest, 23 ans, boucher, et Hélène Boonart, 20 ans, ménagère. — Clovis Albot, électricien, et Marie Thorel, cuisinière. — Fortuné Vercaemere, 25 ans, tisserand, et Clémence Honoré, 21 ans, ménagère. — J.B. Boenders, 25 ans, tisserand, et Germaine Despichon, 33 ans, ménagère. — Désiré Van Dorpe, 46 ans, cordonnier, et Angeline Dufrenoy, 34 ans, ménagère.

## &lt;